



Convocation d'une Assemblée Générale des Actionnaires

Le Conseil d'administration de la société Europlasma s'est réuni ce jour, dans le cadre d'une procédure d'alerte initiée par ses Commissaires aux comptes, afin de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire en vue de délibérer sur la situation de la Société et la continuité de l'exploitation.

Comme annoncé précédemment, les besoins en financement du Groupe nécessitaient l'apport de moyens financiers au cours du mois de décembre dernier. Bien que les contacts établis avec des investisseurs intéressés par la prise d'une participation significative dans Europlasma - par voie d'augmentation de capital - soient toujours en cours, cela ne s'est pas concrétisé en décembre. Il en est de même pour ce qui a trait aux autres moyens de financement qui étaient envisagés, aucune cession d'actifs n'ayant pu intervenir sur la période.

Compte tenu de la situation et de l'incapacité de la Société à rembourser les porteurs d'obligations de l'emprunt de 6 M€ échu courant décembre, des échanges sont intervenus tant avec ces derniers qu'avec le représentant de la masse obligataire afin notamment d'envisager un différé de la date de remboursement et ainsi éviter le défaut de paiement susceptible de placer Europlasma en état de cessation des paiements.

N'ayant pu trouver jusqu'à présent un accord sur des modalités aménagées de remboursement de la dette obligataire, le Conseil d'administration et le Management d'Europlasma se voient en conséquence dans l'obligation de mettre en œuvre toutes mesures requises, y compris le cas échéant l'ouverture d'une procédure collective, en lien avec la juridiction consulaire compétente.

Le Conseil d'administration et le Management poursuivent néanmoins avec détermination les actions entreprises afin de procurer au Groupe ou à ses filiales les moyens financiers nécessaires à la continuité de l'exploitation avec toujours l'objectif prioritaire d'assurer l'avenir de toutes les activités développées par Europlasma et des emplois.

A propos d'EUROPLASMA

Au cœur des problématiques environnementales, EUROPLASMA conçoit et développe des solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications sur-mesure pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR0000044810-ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations: www.europlasma.com.

Contact actionnaires

Anne BORDERES – Chargée de communication

Tel: + 33 (0) 556 497 000

contactbourse@europlasma.com

Contact presse :

Luc PERINET MARQUET – LPM STRATEGIC COMMUNICATIONS

Tel : +33 (0)1 44 50 40 35 – lperinet@lpm-corporate.com